

Procès-verbal du Conseil d'administration du samedi 5 novembre 2016 Au Grau d'Agde à 9h

Mr Ravaille souhaite que le CA rende hommage par une minute de silence, à Mme Pernelle Christol, décédée en août 2016. Il tient à souligner combien Pernelle était investie et dévouée avec son énergie, son efficacité, son sourire et sa gentillesse dans la vie de l'UTL comme membre du CA et en tant que vice-présidente adjointe de Sète au côté de Andrée Hellin.

- 1- **Accueil de Mme Josiane ENGELVIN du site de Frontignan et Mr. Pierre Marchini du site d'Agde**
cooptés prochainement comme membres du CA

- 2- **Approbation du compte rendu du CA du 2 juillet 2016**
→ **le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.**

- 3- **Cooptation de Mr André Pons comme membre du CA,**
Elle devra être validée par la prochaine AG pour que Mr Pons soit membre du CA de façon définitive.
→ **La proposition de cooptation de Mr Pons comme membre du CA est adoptée à l'unanimité.**

- 4- **Nomination d'un vice-président adjoint sur le site de Sète**
Sur proposition de Mme Hellin, vice-présidente du site de Sète, Mr Ravaille désigne Mr Pons comme vice-président adjoint du site de Sète
→ **Cette proposition de nomination est adoptée à l'unanimité.**

- 5- **Démissions de membres du CA**
5-1 Les membres du CA prennent acte de la démission de Noelle Cladel comme vice-présidente adjointe de Mèze et comme membre du CA
5-2 Les membres du CA prennent acte de la démission de Mr J.F. Migayroux comme membre du CA

- 6- **Point sur les conférences**
Mme Boulmier, la directrice des Etudes, présente avec Mr Ravaille l'organisation de cette première session de conférences qui aura lieu durant les après-midis de la première semaine banalisée à la rentrée de janvier 2017 (du mardi 3 janvier au vendredi 6 janvier inclus)
Mr Ravaille rappelle qu'**en conséquence aucun cours régulier n'aura lieu les après-midis de cette semaine-là, dans tous les sites, comme acté par vote en juillet dernier.**
-Le planning sera diffusé sur le site de l'UTL pour informer les étudiants, rapidement.
-Une conférence sera annulée si trop peu d'étudiants s'inscrivent pour y participer (≥20 étudiants inscrits)
Les vice-présidents sont appelés à faire circuler des listes d'inscription pour ces conférences y compris pour les conférences prévues sur les sites à proximité et de communiquer entre eux.
-Mr Ravaille remercie chaleureusement Mme Boulmier pour ce gros travail d'organisation qu'elle a réussi à nous proposer dès ce mois de novembre afin de laisser aux sites plus de temps de gestion des listes d'inscription.

7- Point Financier

7-1 Point sur le nombre d'adhérents par site

La nouvelle gestion du fichier des adhérents par informatique permet à Mr Ravaille de suivre très régulièrement les inscriptions ;

Il remercie chaleureusement les vice-présidents ou les personnes qui ont entré avec efficacité et rapidité ces inscriptions sur ce fichier informatique via le site, reconnaissant que pour cette première année c'était un lourd travail.

Adhésions : AGDE 179 au fichier (an passé au 10 octobre = 162)

FRONTIGNAN= 162 au fichier (an passé au 10 octobre= 181) (baisse expliquée par la nouvelle conjoncture avec l'éparpillement des salles d'accueil des cours)

LAMALOU= 94 au fichier (an passé au 10 octobre= 73)

MEZE= 104 au fichier (an passé au 10 octobre= 90)

SETE= 341 au fichier (an passé au 10 octobre= 309)

TOURBES= 143 au fichier (an passé au 10 octobre= 149)

TOTAL au fichier ce jour= 1023 étudiants payant + 11 membres honneur+58 professeurs= 1092 adhérents

7-2 Point financier sur l'état des comptes à ce jour

Total des dépenses = **152 439,20 €** (10 064,71 € investissement + **142 374,49€** fonctionnement)

Total des recettes = **147 284,44 €** (dont 144 830,00 €cotisations+380€subventions+785,44€produits financiers+ 1244€dons...)

L'exercice au niveau du fonctionnement n'est pas en déficit mais en excédent (recettes 147 284,44€ – dépenses fonctionnement 142 374,49€ = +4909,95 €)

L'écart négatif de trésorerie entre recettes et dépenses, perçu ici sur la balance des comptes, est dû à l'investissement 2016, qui a puisé un peu sur notre fond de réserve.

*****Les vidéo- projecteurs neufs ont été livrés dans chaque site.**

L'utilisation et installation

Certains vice-Présidents demandent que les professeurs qui utilisent des clés USB et ont besoin de l'ordinateur et/ou du vidéo projecteur puissent être autonomes sur l'utilisation de ce matériel
Mr Ravaille, en accord avec cette demande, va proposer une formation pour les professeurs utilisateurs et pour les membres des CP qui en ont besoin.

Il ne faut pas hésiter à rappeler si nécessaire aux professeurs et aux étudiants que les temps d'installation et de rangement de ce matériel doivent être pris sur la durée du cours du professeur utilisateur, sans retarder le cours suivant.

7-3 Problème de l'encaissement des chèques d'adhésion

1- Mr Ravaille et Mr Boulmier étudient plusieurs solutions pour simplifier l'encaissement des chèques d'adhésion en allant vers la prise en charge automatisée des chèques

2- Prévenir les étudiants inquiets du non encaissement de leur chèque à ce jour qu'aucun chèque n'a été encaissé et qu'il faut attendre encore un peu... (fin décembre- janvier)

7-4 Demandes de besoins en investissement

Agde : rapatrier vers le site une armoire du Siège pour installer la bibliothèque sur le site d'Agde.

Frontignan : besoin de papier pour les photocopies. Thau agglo au centre François Villon prend en charge les photocopies mais chaque association doit se munir de son papier.

Balaruc les bains : le service culturel a acheté pour l'UTL, un tableau mural et l'a posé dans la salle où ont lieu les cours d'astrophysique, de philo, de littérature sud-américaine et d'espagnol.

Mèze : Les rideaux occultant sont en cours d'achat(tissu) et confection. La Mairie devrait se charger de la pose des tringles.

Sète : Changement prévu des éclairages et pose d'un tableau au Palace par Mr Laurent.

8- INFORMATIONS au CA

8-1 Voyages 2016-2017

Mr Sanchez, vice-président de la commission, informe que tous ces projets sont sur le site de l'UTL et demande que les Vice-présidents fassent une information dans leur site par voie d'affichage.

Un voyage en Italie- Un voyage à Prague -La Costa Verde en Espagne- avec Mr Sanchez-
Les fêtes de Valence en Espagne

La Croisière avec Mr Sanchez en septembre 2016 a été très réussie et Mr Ravaille au nom des étudiants participant, remercie chaleureusement Mr Sanchez pour la petite rencontre amicale et conviviale autour d'un apéro qu'il a offert sur le bateau pour clôturer ce voyage.

8-2 Club de l'université

Le prochain CA sur proposition de Mr Ravaille et Sanchez devra arrêter la charte du club.

8-3 La Commission Jumelage avec Barcelone

Des professeurs ont répondu positivement à l'appel de Mr Ravaille, en se montrant intéressés par la proposition de jumelage de l'UTL avec celui de Barcelone qui avait sollicité l'UTL34.

Mr Ravaille va réunir très prochainement cette commission jumelage qu'il présidera. Il demande aux membres du CA qui seraient intéressés pour participer à cette réflexion de lui envoyer un Email très rapidement.

8-4 Projet « UNION régionale »

Mr Ravaille réfléchit au projet de constituer une union régionale des UTL afin de partager ...

Il évoque l'UTT de Béziers, l'UTL de Perpignan qui souhaite intégrer l'UFUTA, de Nîmes qui réintègre l'UFUTA, l'UTT de Montpellier

8-5 Convention a signée avec THAU-AGGLO

Le site de Frontignan est accueilli dans un certain nombre de locaux gérés par Thau-agglo pour une année :
Le JAM à Balaruc les Bains, le site de François Villon à Frontignan, la Médiathèque de Frontignan pour quelques conférences ponctuelles (3/an)

9- Problèmes éventuels lors de la rentrée dans les sites

AGDE :

Mr Ravaille tient à remercier Nicole Gantzer, vice-présidente adjointe d'Agde, qui a remplacé avec efficacité Mme Boulmier, pendant l'absence de cette dernière, pendant la période des inscriptions de début d'année.

LAMALOU et TOURBES : RAS

FRONTIGNAN : Gros problème durant l'été pour la rentrée des étudiants de ce site

Le centre François Villon de Frontignan est passé sous l'autorité de l'Agglo et n'a plus vocation à accueillir des associations de la ville. L'UTL se trouvait en juillet sans salle de repli pour organiser les cours à la rentrée.

Mr Ravaille tient à remercier vivement Mr Mathieu, le vice-président du site pour avoir passé une partie de ses vacances au service de l'UTL, afin de résoudre avec élus, directeurs de services de Frontignan et Thau agglo ces problèmes de salles pour que l'UTL de Frontignan puisse continuer à fonctionner et accueillir les étudiants en septembre 2016.

Les solutions négociées et acceptées cette année ne sont pas complètement satisfaisantes mais les étudiants sont accueillis et aucun cours n'a été supprimé. Néanmoins quelques cours se font concurrence car ils sont donnés en parallèle. L'accueil dans 5 salles différentes sur 2 villes (Frontignan et Balaruc) au cours de la semaine, éparpille les étudiants, pose des problèmes d'utilisation de matériel en simultané et de communication des informations par affichage.

L'accueil dans certaines salles pouvant n'accueillir que 20 personnes au maximum pour la sécurité, a nécessité une limitation de l'effectif accueilli et donc des listes d'attente en espagnol.

MEZE : « Certains anciens étudiants ont pris de mauvaises habitudes et se montrent souvent indisciplinés vis-à-vis des règles de l'UTL lors des contrôles de cartes ». Mr Ravaille rappelle que si nécessaire, il est prêt à intervenir pour rappeler ces règles. Il réaffirme sa demande auprès des vice-présidents de site de procéder à des contrôles réguliers de cartes dans tous les cours de tous les sites, carte que l'étudiant doit toujours avoir avec lui.

SETE : De nombreux changements d'horaires dans les emplois du temps en début d'année ont compliqué la rentrée pour les étudiants, le CP et la vice-présidente du site.

10- Fête de l'UTL de fin d'année à MEZE

La date est fixée le samedi 10 juin 2017. Mr Ravaille et Mme Auzias remercient vivement Mr Fricou et Mme Cabrol pour leur soutien, dans le maintien de cette date, date un moment remise en question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h50.

Le président : Ravaille